

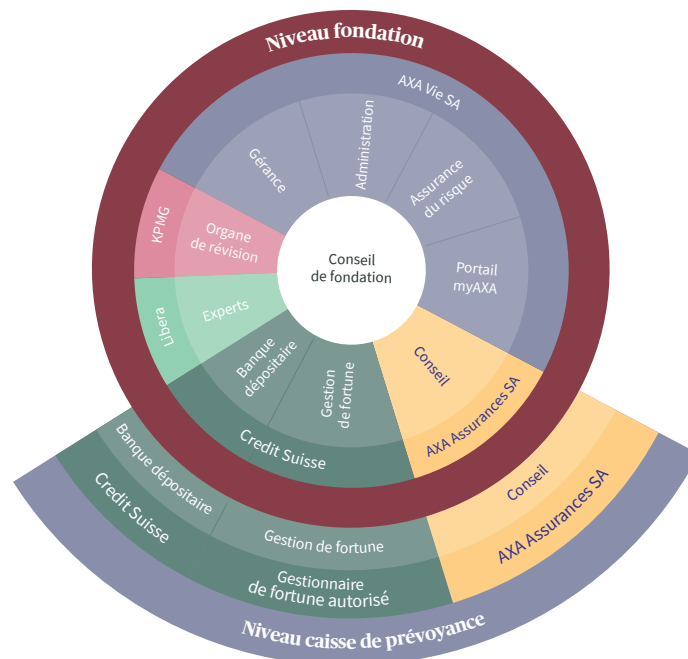
Produit et portrait

Client Invest est une solution de prévoyance semi-autonome destinée aux moyennes et grandes entreprises qui veulent combiner les avantages de l'affiliation à une fondation collective et ceux de l'autonomie qu'offre une propre institution de prévoyance.

Chiffres-clés de la Fondation au 31.12.2023

Taux de couverture de la Fondation (sans les caisses de prévoyance)	108,1%
Avoirs de vieillesse (en mio. CHF)	2 127
Clients affiliés	427
Personnes assurées actives	14 689
Bases techniques	Tables de génération LPP 2020
Taux d'intérêt technique	2,0%
Performance des fonds de la Fondation	4,7%

Organisation



Nom de la fondation

Columna Fondation collective Client Invest

Société fondatrice / date de fondation

Credit Suisse (Suisse) SA/20 mars 1974

Objectif

Solution semi-autonome avec choix de la stratégie de placement

La Fondation vise à garantir la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité. Elle protège les salariés et les employeurs des entreprises qui lui sont affiliées contre les conséquences économiques de la perte de gain consécutive à la vieillesse, au décès et à l'invalidité.

Elle verse des prestations conformes aux dispositions de la prévoyance professionnelle obligatoire et offre également des plans de prévoyance qui dépassent les prescriptions mini-males de la loi ou qui comprennent uniquement des prestations surobligatoires.

Conditions préalables

Conditions à remplir de manière cumulative pour une nouvelle affiliation

- 3 millions CHF d'avoirs de vieillesse au minimum;
- 30 personnes assurées actives au minimum;
- horizon de placement à long terme;
- structure des assurés équilibrée.

Placements

Exécution de l'activité de placement au niveau de la caisse de prévoyance

- La Commission de prévoyance du personnel définit votre stratégie de placement individuelle, en fonction des obligations et de la capacité de risque de la caisse de prévoyance. Le gestionnaire de fortune de votre choix aide la Commission de prévoyance du personnel à prendre ses décisions afin de pouvoir garantir à tout moment les prestations de prévoyance et de générer un résultat de placement optimal susceptible de produire des revenus surpassant la rémunération minimale LPP et d'autres obligations. Un découvert est possible au niveau de la caisse de prévoyance.

Activité de placement au niveau de la Fondation

- La stratégie de placement de la Fondation est définie et mise en œuvre par le Conseil de fondation, en collaboration avec le gestionnaire de fortune mandaté à cet effet, Credit Suisse (Suisse) SA. Un découvert est possible au niveau de la Fondation.

Membres du Conseil de fondation

Représentants des employés

- Felix Günthardt
Swarovski International Holding AG, Männedorf
- Alain Staub
Ewopharma AG, Schaffhouse
- Laura Walter
Schweizer Jugendherbergen, Zurich

Représentants des salariés

- Pascal Burch
Topakustik AG, Lungern
- Uwe Podlech
Arxada AG, Bâle
- Matthias Wick
Cisco Systems (Switzerland) GmbH, Wallisellen

Vue d'ensemble des produits

Solution de prévoyance	Solution semi-autonome avec choix de la stratégie de placement propre
Groupe cible	Moyennes et grandes entreprises
Plans de prévoyance	Souplesse dans l'aménagement de la solution de prévoyance
Sécurité	Assurance des risques de décès et d'invalidité
Administration	Accès direct en ligne aux informations et aux mutations
Transparence totale	Séparation entre le processus de placement et le processus de risque, taux de couverture propre Comptes annuels propres selon la norme Swiss GAAP RPC 26
Performance propre	Perspectives de rémunération plus élevée Répartition des fonds libres
Flexibilité	Décision quant au taux de conversion à appliquer Introduction de prestations supplémentaires, telles qu'une rente transitoire AVS

